

**Gemeng Käerjeng**  
**Séance du conseil communal**  
**du 26 octobre 2020**

---

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du lundi 26 octobre 2020.

Présents : Mmes et MM. Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Jos Thill, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Mireille Duprel, Jean-Marie Bruch et Monique Thiry-De Bernardi, conseillers; Claude Freichel, secrétaire adjoint.

Excusés : M. Nico Funck, Mme Anne Kihn (procuration à Mme Siebenaler-Thill), conseillers

Début de la séance à 9h00.

**Séance publique :**

**1 Communications du collège échevinal.**

Bourgmestre Michel Wolter informe le conseil communal de l'ouverture de la structure d'accueil pour demandeurs de protection internationale, prévue en février 2021. Dans ce contexte, une série de réunions d'information sont planifiées, qui pourraient cependant être annulées à cause des mesures de lutte contre la pandémie du Covid-19. Cependant, les conseillers communaux sont d'accord que l'accueil des familles de réfugiés ne doit pas être reporté, et ils sont favorables à ce que des réunions d'information soient organisées, à condition que les règles sanitaires imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie, applicables à ce moment-là, soient strictement respectées.

Par ailleurs, M. Wolter informe les conseils communaux du début des travaux pour la construction de la nouvelle école avec maison relais, construite sur l'ancien site du «Hall 75».

Pour des raisons de sécurité, la Commune a fait démolir les anciens locaux du club de tennis de Bascharage. Une étude a été lancée pour définir comment le quartier «Schinnskaul» pourrait se développer, et comment y créer nouveau parc.

À Linger, les travaux de démolition du «Centre Polyvalent» ont commencé, de sorte que la construction de 17 logements par le «Fonds du Logement» pourra se faire rapidement.

À Clemency, les travaux de construction du nouveau hall polyvalent vont bientôt démarrer.

À Bascharage, le «Parking du Centre» est rendu plus attrayant à l'aide de graffitis.

Finalement, toutes les aires de jeux de la Commune ont récemment été soumises à une inspection par Luxcontrol, et le label «Sëcher Spillplaz» a été renouvelé.

## **2 Sylviculture - Présentation et vote sur le plan de gestion annuel 2021.**

Le garde-forestier Marc Gengler présente le plan de gestion pour l'année à venir. Les investissements s'élèvent à 325 000 €, tandis que les recettes s'élèvent uniquement à 88 500 €.

*Approbatation unanime.*

## **3 École de musique - Présentation et vote sur l'organisation scolaire de 2020/2021.**

Le chargé de l'école de musique « Käerjenger Musekschoul », Steve Humbert, présente l'organisation scolaire pour l'année en cours.

*Approbatation unanime.*

## **4 Aménagement communal et développement urbain – Lotissement de parcelles sises à Bascharage, 114-118, avenue de Luxembourg (section BC de Bascharage - numéros cadastraux 273/3133, 273/4214 et 273/4215).**

Les maisons numéros 114, 116 et 118 vont faire place à une résidence à neuf unités.

*Approbatation unanime.*

## **5 Aménagement communal et développement urbain – Lotissement de parcelles sises à Bascharage, 146 et 148, avenue de Luxembourg et 2, boulevard J.F. Kennedy (section BC de Bascharage – numéros cadastraux 355/1330, 355/3056, 355/5684, 357/3262, 358/3397 et 358/5723).**

La convention concernant la construction d'un musée prévoit la fusion des parcelles.

*Approbatation unanime.*

## **6 Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Hautcharage, 264, avenue de Luxembourg (section BD de Bommelscheuer – numéro cadastral 323/588).**

La maison numéro 264 sera démolie pour permettre la construction de deux maisons bi-familiales.

*Approbatation unanime.*

**7 Aménagement communal et développement urbain – Lotissement de parcelles sises à Bascharage, 6A, rue de Hautcharage (section BC de Bascharage – numéro cadastral 555/5835).**

Le terrain libre au numéro 6A sera divisé en deux parcelles pour permettre la construction de maisons unifamiliales.

*Approbation unanime.*

**8 Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 12, rue de la Poste (section BC de Bascharage – numéro cadastral 362/6074).**

La maison numéro 12 est en cours de démolition pour faire place à une résidence à neuf unités.

*Approbation unanime.*

**9 Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Fingig, 10, rue de l'Église (section CC de Fingig – numéro cadastral 438/2149).**

L'architecte communale Carole Juttel explique la complexité du projet de construction. Après une longue discussion, le conseil communal décide de ne pas accepter la demande de lotissement.

*Refus par 13 voix (CSV, déi gréng, LSAP) et 1 abstention (CSV).*

**10 École de Linger – RedRockTrail » – 4/430/221311/20004 - Présentation et vote sur le projet avec devis.**

L'architecte communal Paul Scharlé, accompagné de représentants du bureau d'architecture «O3 Architecture», présente le projet de rénovation de l'ancienne école de Linger. Celle-ci sera transformée en gîte dans le cadre du «Red Rock Trail». Le coût estimé est de 1 100 000 €.

*Approbation unanime.*

**11 Voirie rurale – Projet 201109, relatif à la mise en état ordinaire de la voirie rurale - Vote sur le projet avec devis « op Gielenfeldchen » à Clemency.**

Pour l'enduisage du chemin rural « Op Gielefeldchen », sur une longueur de 600 mètres, il faut prévoir une dépense de 62 500 €.

*Approbation unanime.*

**12 Acte notarié - Acquisition de terrains à Linger - Approbation.**

La Commune acquiert 38,20 ares pour le prix de 40 000 €. Cette transaction s'opère dans un but d'utilité publique en vue de l'agrandissement du patrimoine communal pour pouvoir garantir les travaux de canalisation nécessaires du SIACH.

*Approbation unanime.*

**13 Contrat de bail - terrains à Hautcharage au lieu-dit « Im Gaertchen » et « In Bandelt » – Approbation.**

Monsieur Thorn loue trois terrains d'une superficie totale de 378,28 ares. Le fermage annuel s'élève à 567,42 €, l'affermage se fait à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2029.

*Approbation unanime.*

**14 Contrat de bail – terrains à Hautcharage au lieu-dit « In den Bofferdangerwiesen » et « Im Nachtbann » – Approbation.**

Monsieur Didier loue 9 terrains d'une superficie totale de 232,70 ares. Le fermage annuel s'élève à 349,05 €, l'affermage se fait à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2029.

*Approbation unanime.*

**15 Contrat de bail – terrains à Hautcharage au lieu-dit « Im Gaertchen » – Approbation.**

Monsieur Klein loue un terrain d'une superficie de 6,60 ares. Le fermage annuel s'élève à 9,90 €, l'affermage se fait à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020 jusqu'au 31 octobre 2029.

*Approbation unanime.*

**16 Contrat de fermage du 29 juin 2011 - Avenant premier – Approbation.**

La construction d'une structure d'accueil pour demandeurs de protection internationale sur le site «Auf Acker» réduira la surface agricole affermée. Le fermage sera ajusté en conséquence.

*Approbation unanime.*

**17 Contrat de fermage du 28 octobre 2011 – Avenant premier – Approbation.**

La construction d'une maison de soins et d'une structure d'accueil pour demandeurs de protection internationale sur le site « Auf Acker » réduira la surface agricole affermée. Le fermage sera ajusté en conséquence.

*Approbation unanime.*

**18 Sociétés locales – Statut de l’association de tennis de table « Entre Nous » - Prise de connaissance.**

Le conseil communal prend connaissance du statut de l’association « Entre Nous ».

**19 Commissions consultatives – Remplacement d’un premier membre de la commission de la jeunesse, du 3<sup>e</sup> âge et des loisirs.**

La représentante de l’association « Lëtzebuerger Guiden a Scouten – Saint Willibrord Käerjeng », Madame Anne Irrthum, est remplacée par Monsieur Luca Lepage

*Approbation unanime.*

**20 Commissions consultatives – Remplacement d’un deuxième membre de la commission de la jeunesse, du 3<sup>e</sup> âge et des loisirs.**

Le parti politique DP propose de remplacer Madame Christiane Tempels par Madame Diana Gomes Da Silva.

*Approbation unanime.*

**21 Commission scolaire – Remplacement du secrétaire de la commission scolaire.**

Monsieur Jean-Marie Pandolfi est remplacé par Madame Carmen Meysembourg en tant que secrétaire de la commission scolaire.

*Approbation unanime.*

**22 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le conseil communal.**

Il n’y pas de règlements à approuver.

**23 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins.**

Le conseil communal approuve 19 règlements temporaires, édictés par le collège échevinal.

*Approbation unanime.*

**24 Questions et réponses.**

Fin de la séance à 11h10.